

Questions orales

ont été prises pour rendre les entreprises canadiennes plus compétitives.

Le député me pose une question au sujet des barrières commerciales entre les provinces. En ce qui me concerne, je les supprimerais sur-le-champ, mais ce sont des barrières qui ont été établies par les provinces. Nous avons pris l'initiative, en tant que gouvernement, d'amorcer le processus. Nous avons fixé un échéancier. Nous avons établi des objectifs et sommes déterminés à les atteindre le plus vite possible, en 1995 au plus tard.

Or, il revient aux provinces d'apporter les modifications qui s'imposent parce que ce sont leurs lois qui établissent ces barrières.

L'hon. Roy MacLaren (Etobicoke-Nord): Monsieur le Président, il ne suffit pas que le gouvernement renonce à assurer sa responsabilité à l'égard des barrières commerciales entre les provinces. Il sait qu'il peut faire bouger les choses, mais il a lamentablement raté l'occasion de le faire, hier.

D'ailleurs, il n'y a pas que dans ce domaine qu'il a raté sa chance d'agir. La conférence d'hier n'a donné lieu à aucun engagement immédiat de sa part sur le chapitre de l'aide à l'adaptation et du recyclage.

Le ministre peut-il nous parler des programmes de recyclage et d'aide à l'adaptation que le gouvernement a l'intention d'offrir, dans le cas où un accord de libre-échange nord-américain serait conclu? Que fera-t-on pour améliorer ces programmes et pour en assurer la coordination entre les provinces? Que fait le gouvernement à cet égard?

L'hon. Michael Wilson (ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie et ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne sais pas ce que veut dire le député quand il affirme que nous n'avons rien fait pour faire bouger les choses.

Le gouvernement fédéral convoque les assemblées et établit le calendrier. Nous avons fixé un objectif pour 1995. Nous prenons les mesures qui s'imposent. Si mon ami a de meilleures idées pour faire bouger les choses plus rapidement, qu'il nous en fasse part, mais laissons tomber les discours creux.

Pour ce qui est de sa question sur l'adaptation, j'ai cru comprendre qu'on avait justement discuté de la question à l'assemblée d'hier. Les provinces et le gouvernement

fédéral se sont entendus pour examiner les programmes d'adaptation fédéraux et provinciaux. On en compte plus de 400.

Pour ce qui est du gouvernement fédéral, il a pris des mesures importantes en augmentant le financement de la formation, grâce à l'adoption du projet de loi C-21 que les députés de son côté ont retardée d'un an complet. Néanmoins, le financement de la formation a augmenté de 750 millions de dollars. C'est un effort considérable en vue d'aider la population à se recycler ou à acquérir la formation nécessaire pour faire face à l'évolution de la conjoncture économique.

* * *

L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie.

La commission de l'énergie atomique négocie depuis des mois déjà la mise au point du prototype du réacteur Candu III et la création d'un centre canadien d'excellence nucléaire qui fabriquera le réacteur et le commercialisera dans le monde entier.

Pendant des années, ces négociations ont eu lieu pour la plupart avec le Nouveau-Brunswick et, tout à coup, l'an dernier, un marché a été conclu avec la Saskatchewan. Cette province s'est désistée, et je lisais plus tôt cette semaine dans la presse canadienne qu'on négociait maintenant un marché avec l'Alberta.

Le ministre peut-il me dire combien de candidats sont en lice pour ce contrat? Où en sont les choses à l'heure actuelle?

• (1500)

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je dois dire tout d'abord que, en ce qui concerne la Saskatchewan, le marché a pris fin le 20 mars. Je vais m'entretenir avec les représentants de cette province le 31 mars. S'ils veulent revenir sur la décision qu'ils ont déjà annoncée, ils me le diront. Il n'y aura donc pas de décision concernant la Saskatchewan tant que cette rencontre n'aura pas eu lieu.

En ce qui concerne le cas de l'Alberta, j'ai été aussi surpris que tout le monde de lire ce que les journaux en ont rapporté. J'ai fait savoir à l'EACL qu'elle devait